



Déclaration liminaire
du Comité Technique Spécial gendarmerie
du 4 décembre 2012

Monsieur le président,

Quel bilan pouvons-nous tirer à l'occasion de ce quatrième Comité Technique Spécial gendarmerie ? Les personnels civils sont les otages et les victimes d'une vieille dame qui a du mal à digérer tous ces changements. Ils sont les laissés pour compte d'un ministère qui les ignore et qui ne les soutient pas. Certes la reconnaissance et l'écoute à l'égard des organisations syndicales par la DRH du ministère, est sans commune mesure avec ce qui se pratique en gendarmerie. Mais le seul discours qui consiste à dire « soyez patients, avec le temps tout va s'arranger ! » ne peut nous convenir...

Pour le SNPC/FO malheureusement le constat est toujours le même. Après plus de trois ans, la gendarmerie n'a toujours pas accepté son intégration au ministère de l'intérieur. Monsieur le président, ayez le courage d'appliquer totalement la décision politique de recentrer les personnels militaires sur leur cœur de métier, l'opérationnel et les personnels civils sur le soutien. En effet, les personnels civils ne sont pas les responsables d'une décision politique. Nous constatons et déplorons cette volonté affichée de la DGGN d'imposer sa vision dogmatique et archaïque de l'institution. Sa réticence à se réformer n'est pas sans poser de problèmes à notre composante.

Le manque de confiance, de reconnaissance et de dialogue plonge énormément d'agents dans le mal-être et le désarroi. Les personnels civils n'ont toujours pas compris les décisions imposées par la DGGN au sujet de l'application des horaires variables. Il fallait soi-disant harmoniser la gendarmerie avec les autres périmètres du ministère. Où est l'harmonisation ? Pour le SNPC/FO, il n'y en a aucune...

Par contre, il est édifiant de constater que tous les problèmes rencontrés à l'occasion des négociations sur ce sujet, ne résultaient tout simplement que d'un manque de confiance et de la peur de la civilianisation des états-majors.

Le SNPC/FO vous livre la pensée d'un bon nombre d'officiers. « Si nous les laissons faire, à 16H00, il n'y aura plus personne dans les bureaux... ». Pour le SNPC/FO, cette erreur de jugement en dit long sur l'idée que se fait la DGGN de ses personnels civils. Peut-être nous constaterons que

ceux qui ne respectent pas les horaires ou qui rechignent à rester plus tard, ne sont pas forcément les personnels civils. Le SNPC/FO a voté contre ce projet et fera tout pour freiner son application locale.

Que dire de la gestion des avancements des personnels civils en gendarmerie ? Aucun avancement au grade d'attaché principal, ce qui va certainement donner envie aux attachés de venir en gendarmerie !!!

Des avancements au grade de SA SUP, d'AAP1 et d'AAP2 sont perdus cette année à cause d'une mauvaise gestion. Et que dire de l'avancement des ouvriers de l'Etat ? Sur les 114 avancements complémentaires octroyés par le MINDEF combien reviendront à la gendarmerie ? Tout a été distribué dans les CMG au profit de la Défense.

Les années passent et se ressemblent... Au vu du peu d'avancements réservés aux personnels civils, nous ne pouvons tolérer cet amateurisme.

Il n'a pas échappé aux personnels civils que 3000 promotions supplémentaires fin 2012 ont été attribuées pour les militaires.

Sur la transformation des postes, l'opacité et la lenteur sont de mise.

La gendarmerie freine des quatre fers pour l'ouverture de postes au profit des personnels civils. Nous découvrons par ailleurs, que l'objectif de 5700 à l'horizon 2017 a été revu et ramené à 5000.

Serait-ce une nouvelle RGPP ?

Le SNPC/FO demande que les personnels des districts sociaux soient mieux considérés et surtout que l'administration arrête de jouer avec leurs nerfs. Le SNPC/FO exige que lui soit communiquée immédiatement la liste des postes supprimés en 2013. Comment peut-on avoir une bonne approche et un bon suivi psychologique des agents quand on se trouve soi-même dans le doute et la crainte ?

Les risques psychosociaux les connaissez-vous ?

Pour le SNPC/FO, cette situation est inacceptable.

Pour en terminer Monsieur le président, le SNPC/FO demande que des excuses publiques soient faites à l'égard des personnels des CSAG. En effet suite à la parution sur le portail gendarmerie les accusant de voleurs de feignants et d'alcooliques, bon nombre de personnels nous ont fait part de leur stupéfaction et de leur écoëurement.

Monsieur le président, l'échec de la politique d'intégration et de gestion des personnels civils est avéré. Le SNPC/FO/Gendarmerie relaye le mécontentement et la grogne des personnels civils.

Monsieur le président, permettez-nous d'avoir une pensée pour notre camarade et collègue, Dominique LE FLOCH, membre du CTS brutalement décédée cet automne.

Merci de votre attention.